

Conseil Communautaire

du 26 février 2018

Rapport préalable au Débat d'Orientations Budgétaires

SOMMAIRE

- 1.DOB : la réglementation applicable
- 2. Présentation de la structure au 1^{er} janvier 2018
- 3.Présentation des résultats prévisionnels 2017
- 4.L'endettement du Grand Charolais
- 5.Le contexte budgétaire de l'exercice 2018
- 6. Les perspectives pour 2018

1. DOB: LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Imposée aux départements depuis 1982, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget a été étendue aux communes de 3.500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, depuis la loi du 6 février 1992.

→ dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil communautaire.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique (article L .2312-1 du CGCT).

1. DOB: LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

- La **loi Notre du 7 août 2015** est venue apporter des précisions sur le contenu du DOB :
 - → Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport doit également comporter une **présentation de la structure** et de **l'évolution des dépenses et des effectifs** (notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.).
 - Le rapport doit être transmis au représentant de l'Etat, publié et transmis aux communes membres de l'EPCI.
 - Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

1. DOB: LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

CONCLUSION:

Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour objectif **d'instaurer une discussion** au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'EPCI.

Il **améliore l'information** transmise à l'assemblée délibérante et donne ainsi aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité, et à ce titre il doit se concevoir comme un outil pédagogique associant l'ensemble des élus.

Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, qui doit lui-même être voté au plus tard le 15 avril.

2-1 L'ORGANISATION:

Les services du Grand Charolais sont répartis en trois directions autour de la Direction générale:

- la Direction des ressources et de l'administration :

- Comprend les services suivants : RH, finances/comptabilité, commande publique, assemblées, juridique/subventions, accueil/secrétariat, informatique/téléphonie,
- -Les services communs (personnel mis à disposition de certaines communes),

<u>-la Direction du développement économique, de l'environnement et du développement durable , qui comprend deux pôles :</u>

- -Le Pôle développement et attractivité du territoire (développement économique, service technique, voirie et S.I.G)
- -Le Pôle environnement (ordures ménagères et SPANC),

- la Direction des services à la population, qui comprend trois pôles :

- -Le Pôle culture jeunesse et sport (écoles de musique, stades nautiques, accueils de loisirs,....),
- -Le Pôle petite enfance et action sociale,
- -Le Pôle habitat et tourisme.

2-2 LES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018

- Le Grand Charolais compte 129 agents au 1^{er} janvier 2018, répartis comme suit :
 - Nombre d'agents permanents :
 - 94 titulaires et stagiaires, 1 CDI et 2 en disponibilité
 - Dont 19 agents des services communs
 - Nombre d'agents non permanents : 31 et 1 apprenti

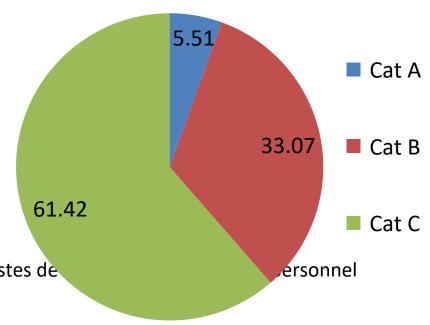
Environ 70 saisonniers sont recrutés principalement en période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants : OT, centres nautiques, port de plaisance, accueils de loisirs.

2-2 LES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018

-Répartition des agents permanents et non permanents par catégorie :

- Nombre d'agents de catégorie A : 7
 Soit 5,51 % des effectifs
- Nombre d'agents de catégorie B : 42
 Soit 33,07 % des effectifs
- Nombre d'agents de catégorie C : 78
 Soit 61,42 % des effectifs

 Les agents saisonniers sont recrutés sur des postes de aquatique du Stade Nautique



2-2 LES EFFECTIFS AU 1^{ER} JANVIER 2018

- <u>Données principales sur le temps de travail :</u>
- Nombre d'agents à temps complet : 78
- Nombre d'agents à temps non complet : 47
- Nombre d'agent à temps partiel : 2
- Nombre d'agents mis à disposition d'une autre collectivité : 23 dont 19 du service commun
- Nombre d'agents mis à la disposition du Grand Charolais: 6
- Répartition hommes/femmes : 76 femmes et 51 hommes
- Organisation du temps de travail : diversifié (annualisation, cycle de travail, 35 heures, 37 heures pour services supports, etc.)

2-3 LES DEPENSES DE PERSONNEL

	BP 2017	CA 2017
CHAPITRE 012	4 412 654,00	4 144 140,37
BUDGET PRINCIPAL	3 917 190,00	
BARBERECHE	34 969,00	3 734 781,71 ¹
DECHETS MENAGERS	243 440,00	203 445,13
OFFICE DU TOURISME	110 355,00	104 789,65
PORT DE PLAISANCE	21 270,00	16 938,17
SPANC	85 430,00	84 185,71

Budget Barberèche:

Pas de logiciel de paye pour ce budget.

Le salaire de l'agent a donc été établi sur le budget principal. Une refacturation sur le budget Barberèche a donc été effectuée pour un montant de 21 577,74 €

2-3 LES DEPENSES DE PERSONNEL

- Les postes créés et pourvus en 2017 :
 - 1 responsable du développement économique,
 - 1 chargé de communication ,
 - 1 adjoint administratif (contre 0,5 ETP prévu au 01/01/17) et un 1 apprenti en ressources humaines (fin de contrat septembre 2018),
 - 5 postes à temps non complet pour la micro-crèche de St Bonnet de Joux
 Ces postes sont occupés par des non titulaires.
- Les postes supprimés en 2017 :
 - 1 poste d'agent d'entretien (départ à la retraite d'un agent, externalisation de l'entretien des locaux)

AVERTISSEMENT

L'énonciation des résultats de l'exercice précédent n'est pas obligatoire dans le débat d'orientations budgétaires, mais dans un souci de clarté et de continuité, la diffusion des résultats de cet exercice budgétaire ont été élaborés dans la présentation des pages qui suivent.

3.1 BUDGET PRINCIPAL

CCLGC	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
INVESTISSEM ENT	1 371 110,99	696 331,05		524 114,82	1 220 445,87	-549 140	700 000	
FONCTIONNE MENT	1 609 127,40	3 231 574,52	1 432 509,00	795 207,78	2 594 273,30			1 894 273,30

2 980 238,39

1 319 322,60 3 814 719,17

3.1 BUDGETS ANNEXES

	SPANC	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
	INVESTISSEMENT	-5 246,03	8 838,23		2 243,40	11 081,63			
	FONCTIONNEMENT	-3 519,61	16 106,64	0,00	829,29	16 935,93			16 935,93
•	•	-8 765,64			3 072,69	28 017,56		•	

AFFECTATION DECHETS RESULTAT CUMULE AFFECTATION INVE **RESULTAT RESULTAT CUMULE** A REPORTER BP C.R. POSSIBLE au 1068 EX 2016 FIN 2016 2017 EX 2017 FIN 2017 2018 S.F **MENAGERS** (INV) INVESTISSEMENT 525 845,61 702 414,82 -508 740,97 193 673,85 405 823 220 000 FONCTIONNEMENT 144 319,16 755 020.69 0,00 220 393.73 975 414,42 755 414,42

670 164,77 -288 347,24 1 169 088,27

3.1 BUDGETS ANNEXES

OFFICE TOURISME	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
FONCTIONNEMENT	4 828,92	9 945,68		22 560,73	32 506,41			32 506,41
-	4 828,92			22 560,73	32 506,41			

PORT DE PLAISANCE	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
FONCTIONNEMENT	12 140,16	32 090,35	0,00	-1 382,98	30 707,37			30 707,37
•	12 140,16		•	-1 382,98	30 707,37		•	

3.1 BUDGETS ANNEXES

	ZAC DES MURIERS	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
	INVESTISSEMENT	36 638,80	-111 933,55		55 670,15	-56 263,40		52 715	
	FONCTIONNEMENT	76 056,26	76 056,26	76 056,26	52 715,05	52 715,05			0
-	-							•	

112 695,06 108 385,20 -3 548,35

LIGERVAL	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
INVESTISSEMENT	-1 566 306,60	-1 329 521,76		1 329 698,54	176,78		0	
FONCTIONNEMENT	1 687 754,93	1 686 180,19	0,00	-1 686 179,32	0,87			0,87

121 448,33 -356 480,78 177,65

3.1 BUDGETS ANNEXES

MAISON DE SANTE	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
INVESTISSEMENT	3 044,72	-2 969,44		-378,01	-3 347,45		0	
FONCTIONNEMENT	-3 566,34	7 195,70	2 969,44	-4 839,05	-612,79			-612,79
	-521,62			-5 217,06	-3 960,24			

BARBERECHE	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
INVESTISSEMENT	1 822,00	5 465,68		1 744,87	7 210,55		0	
FONCTIONNEMENT	15 436,01	25 469,70	0,00	-1 102,57	24 367,13			24 367,13
,	17 258,01			642,30	31 577,68			-

CIAS	RESULTAT EX 2016	CUMULE FIN 2016	AFFECTATION INVE 2017	RESULTAT EX 2017	RESULTAT CUMULE FIN 2017	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2018 S.F
INVESTISSEMENT	3 398,48	62 297,93		3 909,40	66 207,33		0	
FONCTIONNEMENT	18 637,20	72 266,70	0,00	-6 484,00	65 782,70			65 782,70
-	22 035,68			-2 574,60	131 990,03		-	



4-1 RÉPARTITION ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN 2018

Au 1er janvier 2018, l'encours de la dette s'élève à 9 455 276,54 €

L'encours de la dette global repose sur 30 emprunts dont :

- 23 portés par le budget principal (7 625 505,82€),
- 7 portés par les budgets annexes dont la liste figure ci-après (1 829 770,72€).

Structure de la dette :

Au 1^{er} janvier 2018, l'encours de la dette porte à **97,46% sur des taux fixes** générant ainsi une sécurité budgétaire et **2,54% sur des taux variables**.

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS:

4-1 RÉPARTITION ET REMBOURSEMENT DE LA DETTE EN 2018

ECHEANCIER 2018 de tous les Budgets du CC LGC

EMPRUNTS	CRD au 01.01.2018	CAPITAL 2018	INTERETS 2018	ANNUITES 2018
CCLGC	7 625 505,82 €	854 083,59	136 113,89	990 197,48
DECHETS MENAGERS	394 460,18 €	31 818,68	5 229,15	37 047,83
MAISON DE SANTE L'ARCONCE	302 413,25 €	13 790,36	10 049,22	23 839,58
LIGERVAL	582 772,17 €	56 855,84	10 218,41	67 074,25
ZAC DES MURIERS	550 125,12 €	83 916,67	23 105,85	107 022,52
	9 455 276 54€	1 040 465,14	184 716,52	1 225 181,66
43 651 hab (source DGF 2017)	216,61€	/ habitant		

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS:

4-2 ENDETTEMENT - EVOLUTION

Evolution de la dette jusqu'en 2023

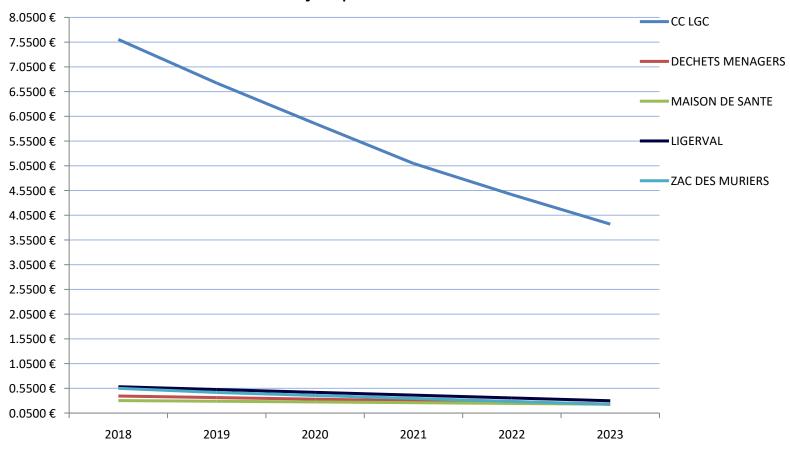
CRD de tous les Budgets de la CC LGC

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
CC LGC	7 625 505€	6 722 591 €	5 903 698 €	5 097 217 €	4 467 042 €	3 870 203 €
DECHETS MENAGERS	394 460 €	362 642 €	330 627 €	298 409 €	265 981 €	233 333 €
MAISON DE SANTE	302 413 €	288 623 €	274 361 €	259 610 €	244 353 €	228 571 €
LIGERVAL	582 772 €	525 916 €	469 060 €	412 205 €	355 349 €	298 493 €
ZAC DES MURIERS	550 125 €	466 208 €	406 053 €	345 897 €	285 741 €	225 585 €
Total	9 455 276€	8 365 980 €	7 383 799 €	6 413 338 €	5 618 465 €	4 856 186 €
43 651 hab (source DGF 2017)	216,61	191,66	169,16	146,92	128,71	111,25

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS :

4-2 ENDETTEMENT - EVOLUTION

Evolution de la dette jusqu'en 2023



4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS

4-3 LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

			DERNIERE	TYPE D'EMPRUNT				ANNUITES 2018	
OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT INITIAL EMPRUNTE	DUREE	ANNEE DE RBST	THE DEMINION	TAUX	CRD AU 01/01/2018	AMORT.	Intérêt	TOTAL ANNUITE
CCLGC	9 725 647,74					7 625 505,09	854 083,60	136 113,89	990 197,49
ACHAT BAT, COMMUNAUTAIRE	313 114,00	15 ans	2020	Taux fixe	3,40%	104 526,30	41 748,54	4 968,07	46 716,61
INVESTISSEMENTS 2013	750 001,00	11 ans	2024	Taux fixe	2,77%	450 000,00	75 000,00	11 685,94	86 685,94
INVESTISSEMENTS 2011	1 000 000,00	10 ans	2020	Taux fixe	2,49%	320 936,56	104 358,75	7 991,32	112 350,07
INVESTISSEMENTS DIVERS	560 000,00	10 ans	2023	Taux fixe	1,56%	402 500,00	70 000,00	5 869,50	75 869,50
INVESTISSEMENTS DIVERS 2017	2 399 000,00	15 ans	2032	Taux fixe	1,16%	2 399 000,00	159 933,32	27 132,70	187 066,02
INVESTISSEMENTS DIVERS	200 000,00	12 ans	2021	Taux fixe	3,62%	76 473,05	18 097,58	2 524,50	20 622,08
REHA-EX BAT COMMUNAUTAIRE CHAROLLES	200 000,00	15 ans	2022	Taux fixe	4,51%	79 139,87	14 463,21	3 569,21	18 032,42
INVESTISSEMENTS DIVERS (FDC Ville charolles cinéma TIVOLI)	130 000,00	15 ans	2020	Taux fixe	3,07%	30 975,05	10 011,03	836,41	10 847,44
VOIRIE 2013 + BATIMENT PETITE ENFANCE PALINGES	100 000,00	12 ans	2025	Taux fixe	3,41%	69 072,96	7 655,40	2 355,39	10 010,79
CREATION CRECHE ET RAM (120 000 €) + THD (60 000 €)	180 000,00	25 ans	2040	Taux fixe	2,25%	165 893,70	5 585,80	3 732,61	9 318,41
PROJET HOTEL D'ENTREPRISES	430 000,00	20 ans	2036	Taux fixe	1,04%	407 025,88	19 486,38	4 233,07	23 719,45
ACQUISITION BATIMENT COMMUNAUTAIRE - SERVICE TECHNIQUE PLM	200 000,00	12 ans	2026	Taux fixe	3,00%	141 666,69	16 666,66	4 125,00	20 791,66
PONT DE L'ARCONCE CHAROLLES	180 000,00	18 ans	2029	Taux fixe	3,79%	128 537,45	9 098,08	4 743,28	13 841,36
VOIRIE 2011 NORD CHAROLAIS	50 000,00	10 ans	2021	Taux fixe	4,11%	21 774,25	5 119,23	894,92	6 014,15

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS

4-3 LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

	MONTANT INITIAL		DERNIERE	TYPE D'EMPRUNT		CRD AU	ANNUITES 2018		
OBJET DE LA DEPENSE	EMPRUNTE	DUREE	ANNEE DE RBST		TAUX	01/01/2018	AMORT.	Intérêt	TOTAL ANNUITE
BATIMENT PETR	327 777,73	17 ans	2035	Taux fixe	1,75%	320 240,01	15 274,32	5 504,32	20 778,64
GUINET PACAUD	400 000,00	15 ans	2031	Taux fixe	0,00%	373 333,33	26 666,67	0,00	26 666,67
EQUIPEMENT SPORTIF OUDRY	21 566,92	12 ans	2022	Taux fixe	4,63%	9 820,21	1 790,38	454,68	2 245,06
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	46 502,39	9 ans	2026	Taux fixe	2,75%	42 024,33	4 602,48	1 108,48	5 710,96
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	53 145,70	9 ans	2026	Taux fixe	2,75%	48 027,93	5 259,98	1 266,82	6 526,80
REMISE AUX NORMES PISCINE ÉTÉ PLM	365 877,64	17 ans	2020	Taux variable	0,099%	57 874,75	19 291,59	58,09	19 349,68
		15 ans		2ème phase : au 01/04/08					
ACQUISITION BATIMENT COMMUNAUTAIRE -				Taux indexé LIBOR CHF					
(emprunt suisse)	458 713 81		2020	+ marge 0.28%		78 984 67	34 615 09	11 740 99	46 356 08
,		20 ans	2020	TAM 12 Mois EUR	0,75%	103 234,10	33 320,11	0,00	33 320,11
				Amortissement progressif					
TRAVAUX PISCINES PLM	533 571.56			Périodicité annuelle					
				Taux référence : 3.84% Marge : 0.28 Taux initial : 4.12					

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS

4-3 LISTE DES EMPRUNTS EN COURS – BUDGETS ANNEXES

	MONTANT INITIAL		DERNIERE	TYPE D'EMPRUNT		CRD AU	ANNUITES 2018		
OBJET DE LA DEPENSE	EMPRUNTE	DUREE	ANNEE DE RBST		TAUX	01/01/2018	AMORT.	Intérêt	TOTAL ANNUITE
BUDGET LIGERVAL	290 000,00 €					582 772,17 €	56 855,84 €	10 218,41 €	67 074,25 €
AMENAGEMENT ZONE LIGERVAL	290 000,00	13 ans	2028	Taux fixe Périodicité trimes trielle Amortiss ement constant	1,82%	582 772,17	56 855,84	10 218,41	67 074,25
BUDGET MAISON DE SANTE	344 000,00 €					302 413,25 €	13 790,36 €	10 049,22 €	23 839,58 €
MAISON DE SANTE CHAROLLES	290 000,00	20 ans	2034	Taux fixe Périodicité trimes trielle Amortiss ement constant	3,75%	250 734,75	11 432,64	9 243,04	20 675,68
INSTALLATION CLIMATISATION MAISON DE SANTE	54 000,00	20 ans	2036	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	1,56%	51 678,50	2 357,72	806,18	3 163,90
BUDGET OM	470 000,00 €					394 460,18 €	31 818,68 €	5 229,15 €	37 047,83 €
CREATION DECHETTERIE SAINT BONNET DE JOUX	70 000,00	15 ans	2022	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	3,80%	27 793,53	5 152,00	1 056,15	6 208,15
POLE DECHETS	400 000,00	15 ans	2031	Taux fixe Périodicité trimes trielle Amortiss ement constant	1,17%	366 666,65	26 666,68	4 173,00	30 839,68
BUDGET ZAC DES MURIERS	1 274 899,87 €					550 125,12 €	83 916,67 €	23 105,85 €	107 022,52 €
REAMENAGEMENT DE 6 PRETS	902 338,87	15 ans	2026	Taux fixe Périodicité trimes trielle Amortiss ement constant	4,44%	526 364,37	60 155,92	22 676,88	82 832,80
2EME PARTIE CM 71 (198 171 €) - COLLECTEURS EAU PLUVIALE (60 143 €) - ETUDE SUR ZAC (114	372 561,00	15 ans	2018	Taux fixe Périodicité trimes trielle Amortiss ement constant	3,60%	23 760,75	23 760,75	428,97	24 189,72

4. L'ENDETTEMENT DU GRAND CHAROLAIS :

4-4 LES RATIOS D'ENDETTEMENT FIN 2017

Ratio N° 9:

Ce ratio permet d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité. Au-dessus de 100, il signifie que les recettes de fonctionnement ne permettent pas de couvrir l'intégralité des dépenses de fonctionnement et le remboursement en capital de la dette, et qu'il faudrait donc faire appel à d'autres ressources propres pour rembourser la part en capital de la dette -

Ce ratio qui permet surtout de voir quelle est la capacité de la collectivité à contracter de nouveaux emprunts est de 91,44 % pour le budget principal.

<u>Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement du capital</u>
Recettes Réelles de fonctionnement

SOIT <u>11 208 777+ 667009</u> = 91,44 % 12 987 635

Capacité de désendettement : 4,27

Ce ratio permet de voir combien de temps il faudrait à la collectivité pour apurer sa dette financière si tout son autofinancement y était consacré. <u>Il est de 4,27 pour le budget principal</u>.



Pour mémoire un plafond national de référence pour la capacité de désendettement à respecter par type de collectivité, à savoir : 12 ans pour les communes et EPCI à FPU.

5. LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2018

5.1 Huit années de réforme et une contrainte accrue sur les collectivités locales

2010

2011-

2013

2012

2014

2015

2016

2017

2018

Reforme de la TP

Gel des dotations de l'Etat

Institution du FPIC et modification du FSRIF
Refonte des indicateurs de potentiel fiscal et d'effort fiscal avec impact sur les dotations de péréquation

Baisse des concours financiers de l'Etat de -1,5 Mds €

Réduction des concours financiers de l'Etat : -11,5 Mds € sur 2015-2017

Refonte de l'architecture de la DGF envisagée

Abandon de la réforme de la DGF
Allègement de la contribution au redressement des finances
publiques du bloc communal
Réforme de la DSU + FPIC maintenu à 1 Md €

Contribution des collectivités locales à la réduction du déficit pour 13 Mds € Quel impact sur les dotations ? Suppression progressive de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers Quel effet sur les ressources des collectivités et sur le levier fiscal ? Mise en œuvre des SDCI (Loi RCT 2010)

Mise en œuvre des schémas de mutualisation

Transferts de compétences obligatoires (2017-2020) ZAE, GEMAPI, aires d'accueil des gens du voyage, tourisme, ...

5.2 Hypothèses macroéconomiques de la loi de programmation des finances publiques 2018

- La dette publique s'établit à 2 226 Mds€ et se répartie à hauteur de près de 80% pour l'Etat, 11% au titre de la sécurité sociale et 9% pour les collectivités locales.
- D'ici à 2022, l'Etat :
 - entend réduire de 58 Mds€ le déficit public de la France en faisant supporter 27% des réductions aux administrations publiques locales alors qu'elles ne représentent que 19 % des dépenses publiques,
 - prévoit une diminution des prélèvements obligatoires de 27 Mds€,
 - entend diminuer de 96 Mds€ le poids des dépenses publiques, dont 13 Mds€
 d'économie émanant des collectivités

Mds€ / années	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépense publique	1250	1285	1323	1366	1413	1464
Economies		-16	-31	-52	-72	-96

5.2 Hypothèses macroéconomiques de la loi de programmation des finances publiques 2018

- Pour 2018, l'Etat prévoit :
- > 1,7 % de croissance (1,9 % en 2017)

	2014	2015	2016	2017	2018
Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales (Mds€)	56.9	53.2	49.5	47.1	47
Evolution en Mds €	- 1,5	-3.67	-3.67	-2,67	-0,1

Après 4 années de baisse, totalisant **11,5 Mds€ de réductions**, les concours financiers aux collectivités locales sont stabilisés pour 2018.

5.3 Loi de finances 2018 - Subventions d'investissement

Les enveloppes de subventions d'investissement destinées aux collectivités territoriales passent de 2,02 Mds€ à 1,8 Mds€, soit une baisse de plus de 10%. Elles sont réparties de la manière suivante :

- la dotation d'équipements aux territoires ruraux (DETR) baisse à 996 M€, contre 1000 M€ en 2017,
- la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est réduite à 665 M€, contre 786 M€ en 2017,

Pour mémoire en 2017 la DETR a été notifiée pour 340 211 € (projet ALSH à Paray le Monial)

6-1 CONCERNANT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Une stabilisation de la DGF pour 2018

	2017	2018
Dotation d'intercommunalité après garantie avant CRFP	1 436 633	1 436 633
Contrib 2014	-137 185	-137 185
Contrib 2015	-269 016	-269 016
Contrib 2016	-248 067	-248 067
Contrib 2017	-98 567	-98 567
Contrib 2018		0
Dotation d'intercommunalité totale	683 798	683 798
Dotation de compensation	1 341 267	1 341 267
DGF TOTALE	2 025 065	2 025 065

6-1 CONCERNANT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

 Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est maintenu à 1 000 M€.

Une collectivité bénéficiaire en 2017 percevra, en 2018, 85 % du montant de l'année précédente :

- ⇒ FPIC 2017 perçu par la CCLGC : 424 264 € (732 319 € pour les communes)
- ⇒ Stratorial finances estime un maintien du FPIC en 2018
- ⇒ Hypothèse basse prudentielle pour 2018 proposée : 360 624 €
- La réforme de la taxe d'habitation n'aura en principe pas d'incidence sur le budget de la CC en 2018.
- La revalorisation des bases est désormais fondée sur la prise en compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre deux années (novembre 2016 et novembre 2017 pour 2018). Evolution possible de + 1,2%.

6-1 CONCERNANT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité intercommunale :

	2017			2017 2018 - Bases + 1,2% Si Taux identique				
	BASES 2017	TAUX	PRODUIT	BASES 2018	TAUX	PRODUIT	TAUX	PRODUIT
T.H.	41 888 000	18,68	7 824 678	42 390 656	18,68	7 918 575	18,87	7 999 117
T. F. B	39 589 000	11,68	4 623 995	40 064 068	11,68	4 679 483	11,80	4 727 560
T.F.N.B.	4 411 000	12,57	554 463	4 463 932	12,57	561 116	12,70	566 919
Produ	uit attendu		13 003 136			13 159 174		13 293 596
Recette supplémentaire				156 038	3	290	O 460	

- Evolution des tarifs des services au public :
 - maintien des tarifs en l'absence d'harmonisation des compétences,
 - une exception concernant le service de portage de repas de l'ex CCC pour tenir compte de l'augmentation du prix des repas achetés à l'hôpital de PLM (prix de vente de 8,50 € à 8,60€).

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Le transfert de nouvelles compétences :
 - GEMAPI au 1^{er} janvier 2018
 - Pas d'institution de taxe en 2018
 - Travail en cours avec les différents syndicats de rivière pour définir les modalités de gestion de la compétence
 - Prise en charge des cotisations des communes : 60 k€ Transfert de charge à évaluer par la CLECT.
 - Pas d'autre transfert de compétence prévu en 2018 année d'harmonisation et de définition des intérêts communautaires

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- La mise en service des nouveaux équipements :
 - Dock 713 à Digoin : mise en service au 2ème semestre 2018
 - Pôle déchets Digoin (budget annexe OM) : mise en service au 1^{er} semestre 2018
 - Ouverture du Centre de santé territorial en partenariat avec le
 CD 71 Budget prévisionnel de 30 k €
 - Ouverture de l'ALSH à PLM en janvier 2019.

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Le lancement de nouvelles études :
 - Etude de fiscalité sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels
 - Lancement du PCAET en partenariat avec le SYDESL
 - Lancement du PLUI
 - Schéma de développement touristique
 - Etude relative au contrat de canal

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Evolution des dépenses d'administration générale :
 - Dépenses générales :
 - Economies à venir avec le lancement de nouveaux marchés fin 2017/ début 2018 (produits d'entretien, fourniture de bureau...),
 - Lancement de nouveaux marchés de gestion des déchetteries,
 - Lancement d'un marché test visant à externaliser les contrôles du SPANC,
 - Renouvellement des marchés d'assurance en 2018 pour une mise en œuvre en 2019,
 - Recherche d'économies lorsque cela est possible,
 - Maintien des services en année de transition et en l'absence, d'harmonisation des compétences.

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Une recherche d'économies partagée avec les communes ?
 - Groupement de commandes avec les communes à identifier et à <u>planifier</u> sur les trois années à venir
 - Ex : possibilité de lancer un groupement relatif à l'entretien des chaudières en 2018, actions de formations en sécurité incendie et habilitations électriques,
- Les augmentations indépendantes de notre volonté :
 - Augmentation des prix du carburant

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

 Dépenses de personnel : une augmentation liée notamment à l'organisation de nouvelles compétences

-Cadre général :

- Année complète de mise en place du Rifseep (+)
- Report d'un an du PPCR (parcours professionnels (-), carrières, rémunérations)
- Introduction d'un jour de carence pour la prise en charge des congés maladie des personnels du secteur public (-)
- Intégration de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG : estimation à 42 k€ (+)

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

-Les évolutions de services impliquant une augmentation des dépenses de personnel :

- Finalisation de la structuration du service de développement économique
- Recrutement d'un chargé de mission PLUI?
- Année pleine sur la micro-crèche St Bonnet de Joux

- Actions de formations à conduire pour habilitations électriques et incendie à budgéter.

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

-Gestion prévisionnelle des emplois et carrières :

- Les départs à la retraite en 2018 :
 - Départ prévisionnel d'un DGA au 1^{er} avril 2018, remplacé par un cadre rh/finances?
 - 2 Départs prévisionnels d'agents dans les services communs
- La question de l'intégration des personnels non titulaires en contrat depuis plusieurs années doit se poser (service technique, OT, structures petite enfance ...).

6-2 CONCERNANT LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- En investissement :
 - Un budget d'investissement qui s'inscrit dans la continuité des décisions prises en 2017:
 - Intégration des deux emprunts réalisés en 2017 (rachat du siège au PETR et prêt de 2 400 k€ pour notamment financer le transfert des ZAE)
 - Prise en compte du transfert de la compétence économique avec le transfert des ZAE : 380 K€ de participations supplémentaires à verser à la SEMA pour le secteur de PLM
 - Le maintien du budget voirie 2017(en fonctionnement et en investissement): 1 190 k€ (secteurs CCC et CCPLM).
 - Finalisation des opérations en cours (ALSH à PLM, Dock 713 à Digoin, pôle déchets ...). (voir liste des crédits reportés sur la diapositive suivante).

6-2 CONCERNANT LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS	CCLGC		ОМ	
CREDITS REPORTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Frais d'études			4 000	
Immobilisations corporelles			48 000	
PLUI	8 040			
Stade nautique Digoin	15 360			
THD	60 000			
Voie verte	130 000			
Cinéma Digoin	350 000			
* Terrain	44 807			
Hôtel d'entreprises	20 000	151 417		
Micro-crèche Saint Bonnet de Joux	40 241			
Ascenceur siège bâtiment communautaire	27 106			
Véhicule + minibus	62 500			
Abris bois matériel technique - vélo - vannes	7 650			
DOCK 713	159 348	260 151		
Déplacements doux	355 565	410 843		
Centre de loisirs PLM	793 734	455 625		
Schéma d'assainissement Vitry en Charollais	73 206	45 260		
Schéma d'assainissement Saint Léger les Paray	57 186	33 000		
Balades vertes	85 200	19 523		
FCTVA		80 311		264 733
Projet petite enfance CCC		284 673		
Pôle déchets			904 796	376 240
Plâte forme déchets verts Bon vin			90 000	
	2 289 943	1 740 803	1 046 796	640 973
Reste à financer	-549 140		-405 823	

6-2 CONCERNANT LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- En investissement :
 - La poursuite des projets initiés par les anciennes CC :
 - rénovation du stade d'athlétisme de PLM pour 1 134 000 €HT,
 - l'aménagement de déplacements doux sur le Pôle d'activité du charolais pour 584 661 €,
 - la réalisation de la dernière tranche des déplacements doux de liaison de Ligerval à Digoin : 546 671 €.

6-2 CONCERNANT LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Pour rappel le THD sera à financer à partir de 2020 :
 6 000 000 €
 - Quel financement?
 - Constituer un 1^{er} emprunt pour bénéficier de taux intéressants ?
 - Autofinancement partiel?

- 6-3 CONCERNANT LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES COMMUNES ET ORGANISMES EXTÉRIEURS
 - AC prévisionnelles 2018 des communes notifiées fin 2017
 - Evolution possible des AC avec transfert de la GEMAPI
 - Etude de l'impact de l'harmonisation fiscale sur la DGF des communes
 - Mise en place d'un fonds de soutien à l'investissement local ?
 - Absence d'augmentation de la cotisation du PETR et du SMEVOM en 2018

Merci aux équipes qui ont contribué à la réalisation de ce document

Merci de votre attention